

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2025

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DU 1ER JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2026

Type de recrutement	Code général de la fonction publique	Situation antérieure	Nombre maxi d'emplois	Fonctions	Grade	Temps de travail	Rémunération
TEMPS COMPLET							
Besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité	Article L 332-23-2°	110	110	encadrement des accueils de loisirs	animateur BAFA, stagiaire BAFA ou sans formation	temps complet	délibération du 15/06/2009
	Article L 332-23-2°	3	3	entretien des bâtiments, voiries et espaces verts	adjoint technique	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-2°	2	2	agent recenseur	agent recenseur	temps non complet	au feuillet
Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Article L 332-23-1°	4	4	accueil et tâches administratives	adjoint administratif	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	9	9	entretien des bâtiments, voiries et espaces verts	adjoint technique	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	1	1	agent France services et RSA	agent social	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	6	6	encadrement des enfants en structure petite enfance	adjoint animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	5	5	encadrement des enfants en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	5	5	encadrement des enfants en structure petite enfance	auxiliaire de puériculture	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

ID : 062-216205484-20251006-20251010-DE



Type de recrutement	Code général de la fonction publique	Situation antérieure	Nombre maxi d'emplois	Fonctions	Grade	Temps de travail	Rémunération
Besoin lié à un remplacement d'agent indisponible	Article L 332-13	3	3	entretien des bâtiments, voiries et espaces verts	adjoint technique	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	3	3	accueil et tâches administratives	adjoint administratif	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	4	4	encadrement des enfants en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	1	1	encadrement des enfants en structure petite enfance	éducateur de jeunes enfants	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	5	5	encadrement des enfants en structure petite enfance	auxiliaire de puériculture	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	4	4	encadrement des enfants en structure petite enfance	adjoint animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
Besoin dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	Article L 332-14	0	2	entretien des bâtiments et voiries	adjoint technique	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	accueil et tâches administratives	adjoint administratif	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	adjoint animation	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	auxiliaire de puériculture	temps complet	échelon 1 du grade de recrutement

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le



ID : 062-216205484-20251006-20251010-DE

Type de recrutement	Code général de la fonction publique	Situation antérieure	Nombre maxi d'emplois	Fonctions	Grade	Temps de travail	Rémunération
TEMPS NON COMPLET							
Besoin lié à un remplacement d'agent indisponible	Article L 332-13	5	5	entretien des bâtiments et voiries	adjoint technique	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	1	1	accueil et tâches administratives	adjoint administratif	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	5	10	encadrement des enfants en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	5	5	encadrement des enfants en structure petite enfance	adjoint animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	2	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	auxiliaire de puériculture	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	1	1	encadrement des enfants en structure petite enfance	éducateur de jeunes enfants	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	1	1	encadrement des enfants en structure petite enfance	animateur	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-13	1	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	infirmière	temps non complet	échelon 5 du grade de recrutement
Besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Article L 332-23-1°	5	10	encadrement des enfants en structure petite enfance ou en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-23-1°	15	15	agent polyvalent	adjoint technique ou animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement

Type de recrutement	Code général de la fonction publique	Situation antérieure	Nombre maxi d'emplois	Fonctions	Grade	Temps de travail	Rémunération
Besoin dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire	Article L 332-14	0	2	entretien des bâtiments et voiries	adjoint technique	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	accueil et tâches administratives	adjoint administratif	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en milieu périscolaire	adjoint technique ou animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	adjoint animation	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement
	Article L 332-14	0	2	encadrement des enfants en structure petite enfance	auxiliaire de puériculture	temps non complet	échelon 1 du grade de recrutement